

Conseiller vos clients professions libérales - Approfondissement

RS3656 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	313
Formacode(s)	41014
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	31/12/2021

Certificateur(s)

BARCHEN EDUCATION · SIRET : 80509113900016

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification découle d'un consensus sur le fait que le conseil de la clientèle des professions libérales nécessite :

- la mise à jour continue de connaissances en droit fiscal et patrimonial ;
- la maîtrise de l'environnement économique et réglementaire des professions libérales ;
- une compréhension des besoins multiples de ces clients, à la fois professionnels et à la fois particuliers.

Cette certification est destinée aux chargés d'affaires professions libérales, conseillers clientèle particulier, chargés d'affaires entreprise, directeurs d'agence, conseil en clientèle patrimoniales, conseillers en gestion de patrimoine.

Elle permet pour chaque conseiller (banque – assurance – investissement) d'accompagner une clientèle de professions libérales dans la gestion de son patrimoine et activité au quotidien et notamment :

- d'appliquer dans son quotidien les règles protégeant les personnes exerçant une profession libérale pour éviter les erreurs pour son établissement et les actes dommageables pour ses clients ;
- de réaliser des opérations patrimoniales plus complexes en posant les bonnes questions et en alertant quand nécessaire les experts juridiques de l'établissement.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétence (C1)

Catégoriser le client professionnel libéral en recueillant les informations et documents adéquats, dans le but de lui expliquer et d'appliquer la réglementation de la relation bancaire de manière concrète.

Compétence (C2)

Accompagner au quotidien le client professionnel libéral en répondant à ses besoins, en proposant des solutions de financement et des garanties de couverture de risque adaptées.

Compétence (C3)

Evaluer les risques de crédit et enjeux patrimoniaux du client professionnel libéral, en identifiant les points d'alerte en fonction des procédures, de la loi et de la jurisprudence.

Compétences évaluées(CE1)

Identifier le client professionnel libéral parmi les différentes catégories de professionnels et expliquer les conséquences sur la relation bancaire :

- poser les bonnes questions,
- analyser les bons documents comptables,
- obtenir les éléments nécessaires pour réaliser la catégorisation,
- expliquer la réglementation aux clients,
- détecter les risques de fraude et déclencher les alertes.

Les modalités d'évaluations seront des QMC et des cas pratiques reprenant des situations courantes.

Compétences évaluées(CE2)

Évaluation de la qualité du conseil délivré : Questionner le client, recueillir les informations selon les canaux autorisés et mener les vérifications pour valider le niveau de risque.

Comprendre les attentes du client, identifier les solutions possibles et autorisées selon la loi et selon les procédures de l'établissement :

- identifier les besoins en termes d'accompagnement de l'activité professionnelle au quotidien et y répondre,
- proposer les bonnes solutions de financement,
- exiger les bonnes garanties pour couvrir le risque.

Les modalités d'évaluation porteront sur la qualité du conseil délivré par étude de 3 cas patrimoniaux.

Compétences évaluées(CE3)

Identifier les enjeux personnels du client sur un plan patrimonial en liaison avec son activité de profession libérale :

- questionner le client,
- recueillir les informations selon les canaux autorisés,
- mener les vérifications pour comprendre ses enjeux patrimoniaux et de long terme.

Maîtriser le risque de crédit pour le client comme pour l'établissement et identifier les indicateurs d'alerte :

- analyser la profession libérale spécifique et définir son risque de crédit,
- identifier les produits et les services adaptés au professionnel libéral,
- s'adresser aux bons interlocuteurs pour demander les autorisations nécessaires pour mener des opérations patrimoniales,
- identifier les points d'alerte en fonction des procédures, de la loi et de la jurisprudence.

Les modalités d'évaluations seront des QMC et des cas pratiques reprenant des situations courantes.

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Bac+3.

Connaître l'environnement bancaire et ses produits.

Connaître l'environnement économique et fiscal en général.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/12/2021
-------------------------------------	------------

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.barchen.fr/certifications-professionnelles/pages/certificatis-professions-liberales/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/3656/>